



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI

À S.E. M. PEDRO PABLO CABRERA GAETE

AMBASSADEUR DU CHILI PRÈS LE SAINT-SIÈGE

À L'OCCASION DE LA PRÉSENTATION DES LETTRES DE CRÉANCE*

Castelgandolfo

Vendredi 8 septembre 2006

Monsieur l'Ambassadeur,

1. Je suis heureux de vous recevoir au cours de cette audience où vous me présentez les Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Chili près le Saint-Siège. Je vous souhaite la bienvenue, alors que vous assumez la haute responsabilité que votre gouvernement vous a confiée, et je vous exprime mes meilleurs vœux afin que votre mission soit fructueuse pour poursuivre et renforcer les bonnes relations diplomatiques existant entre votre pays et ce siège apostolique.

Je vous remercie des paroles courtoises que vous m'avez adressées, ainsi que du salut respectueux que le Président de la République, Madame Michelle Bachelet, a voulu me faire parvenir par l'intermédiaire de Votre Excellence, comme expression de la proximité spirituelle du peuple chilien au Successeur de Pierre, forgée au cours de l'histoire en concomitance avec le travail permanent de l'Eglise à travers ses membres et ses institutions.

2. Le Chili s'approche de son bicentenaire en tant que République, avec les espérances qui naissent d'une période particulièrement significative, au cours de laquelle ont été atteints des objectifs de développement importants, où l'on a continué à consolider les institutions et où semble se développer le climat d'une coexistence pacifique. La croissance économique favorable a également permis des progrès dans des domaines tels que l'éducation et la santé, ainsi que des initiatives sociales visant à faire en sorte que tous les citoyens puissent vivre pleinement en accord avec leur dignité.

Ces facteurs, ainsi que l'ouverture à des horizons qui vont au-delà de vos propres frontières,

constituent sans aucun doute un motif de satisfaction, et également un nouvel appel au sens de la responsabilité, afin de conserver vivants les plus hauts idéaux qui donnent vie à tout progrès véritable et, au cours du temps, le rendent possible. Comme Votre Excellence l'a rappelé, le développement éternel des valeurs qui doivent inspirer les réalisations techniques, est une dimension dans laquelle doit se développer aussi bien la communauté nationale qu'internationale pour promouvoir le bien commun.

3. A cet égard, l'Eglise accomplit sa mission en annonçant l'Évangile du Christ, en projetant sa lumière sur les réalités du monde et de l'être humain, en proclamant pour lui sa plus haute dignité. En effet, "la foi éclaire toutes choses d'une lumière nouvelle et nous fait connaître la volonté divine sur la vocation intégrale de l'homme, orientant ainsi l'esprit vers des solutions pleinement humaines" (*Gaudium et spes*, n. 11). C'est pourquoi, elle partage les aspirations d'une justice qui ne doit pas être affaiblie par un respect insuffisant pour la dignité de l'homme et les droits inaliénables qui en dérivent.

Ces droits sont inaliénables précisément parce que l'homme les possède par nature et ils ne sont donc pas au service d'autres intérêts. Parmi ceux-ci, il faut tout d'abord mentionner le droit à la vie dans toutes les phases de son développement et quelle que soit la situation dans laquelle elle se trouve. Et également le droit à former une famille, fondée sur les liens d'amour et de fidélité établis dans le mariage entre un homme et une femme, et qui doit être protégée et soutenue pour accomplir sa mission incomparable d'être une source de coexistence et la cellule de base de toute la société. Dans celle-ci, en tant qu'institution naturelle, réside également le droit primordial à éduquer les enfants selon les idéaux avec lesquels leurs parents désirent les enrichir après les avoir accueillis avec joie dans leur vie.

4. Votre Excellence sait bien que la chère patrie chilienne compte d'abondantes ressources historiques et spirituelles lui permettant d'envisager l'avenir avec l'espérance certaine de parvenir à de nouveaux objectifs humains, contribuant ainsi à favoriser également dans le concert des nations les liens de coopération et de coexistence pacifique. La preuve en sont vos saints, qui ont acquis partout une très grande renommée, comme Thérèse des Andes ou le Père Alberto Hurtado. Les nombreux dons que le Créateur a accordés dans la nature aux fils et aux filles du Chili doivent continuer à porter des fruits qui déboucheront sur un avenir plus prospère pour les nouvelles générations. Celles-ci devront être des artisans de paix et posséder un sens transcendant de la vie, en accord avec les racines chrétiennes séculaires du pays.

Au terme de cette rencontre, je vous renouvelle mon salut et ma bienvenue. Je vous souhaite un heureux séjour à Rome, non seulement riche d'expériences professionnelles, mais aussi personnelles. Il s'agit d'une ville qui offre de nombreuses possibilités et, d'une certaine façon, une situation privilégiée pour comprendre les événements du monde.

Avec ces sentiments, j'invoque la protection maternelle de la Très Sainte Vierge Marie qui, sous le

nom du Carmel, est la Patronne des Chiliens, et je vous donne de tout coeur, ainsi qu'à votre famille, aux personnes qui vous sont chères et à vos collaborateurs, ma Bénédiction apostolique.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n. 41 p. 4,5.*

© Copyright 2006 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana